

## Autorisation de transmission d'information (historique règlementaire)

### SECTION À ÊTRE COMPLÉTÉE PAR LE REQUÉRANT

Je,   
(Nom du requérant)

autorise   
(Nom de l'ordre professionnel ou de l'organisme de réglementation)

à transmettre directement à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec les informations demandées

#### Lorsque j'étais membre, mon inscription s'affichait comme suit :

Nom  Prénom

N° de permis  Date de naissance (aaaa/mm/jj)

Période pendant laquelle j'étais membre

Signature  Date

Témoin

Signature  Date

### SECTION À ÊTRE COMPLÉTÉE PAR L'ORDRE PROFESSIONNEL OU L'ORGANISME DE RÉGLEMENTATION

S.v.p. retourner directement à l'adresse ci-haut

1. Le requérant a-t-il déjà obtenu un permis d'exercice sur le territoire qui est sous votre juridiction ?

Non  Oui  Date de délivrance du permis (aaaa/mm/jj) :

2. Le requérant est-il ou a-t-il été membre en règle de votre organisme de réglementation ?

Non  Oui  Si oui, indiquez les périodes au cours desquelles il était autorisé à exercer

3. Existe-t-il ou existait-il des conditions ou des restrictions au permis d'exercice du requérant ?

Non  Oui  Si oui, décrivez lesquelles

4. Le requérant a-t-il déjà fait l'objet d'une décision disciplinaire de votre part ?

Non  Oui  Si oui, indiquez le motif, la décision et la sanction imposée s'il y a lieu

5. Existe-t-il une raison pour laquelle le requérant ne pourrait être habilité à exercer sa profession sur votre territoire?

Non  Oui  Si oui, expliquez

Nom de la personne autorisée \_\_\_\_\_

Titre \_\_\_\_\_

Signature de la personne autorisée \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Nom de l'ordre professionnel  
ou organisme de réglementation \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Apposez votre sceau ici

*Les renseignements recueillis par le présent formulaire sont nécessaires à l'exercice des attributions de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec. Ils sont recueillis à des fins de contrôle de l'exercice de la profession, de protection du public et de statistiques. Ils seront accessibles au personnel autorisé de l'Ordre ainsi qu'à toute autre personne autorisée à les recevoir en vertu de la loi. Toute personne a l'obligation de compléter intégralement le présent formulaire, à défaut de quoi sa demande pourrait être refusée.*

*Toute personne peut avoir accès à son dossier et y faire rectifier des renseignements. Pour ce faire, prière de faire parvenir au secrétaire de l'Ordre une demande écrite en ce sens.*